

HRW appelle Bujumbura à ne pas "se livrer à des exécutions extrajudiciaires"

Human Rights Watch, 16 mai 2018 Les tueurs au Burundi devront être arrêtés mais pas exécutés 26 personnes ont été massacrées à l'approche du référendum sur le mandat présidentiel Dans la soirée de vendredi dernier, un groupe d'assaillants munis d'armes à feu et de machettes, certains en uniforme de l'armée, est entré dans un petit village du Burundi situé non loin de la frontière de la République démocratique du Congo (RD Congo) et a commencé à attaquer des civils. [Photo : Les funérailles des 26 personnes tuées le 11 mai 2018 à Ruhagarika, au Burundi, ont eu lieu le 15 mai, quatre jours après ce massacre.]

Selon des témoins, les attaquants ont tué 26 personnes, dont 11 enfants. Au moins douze victimes comptaient des membres de leurs familles au sein de la police, et deux d'entre elles étaient peut-être membres de la ligue des jeunes du parti au pouvoir, les Imbonerakure, ce qui pourrait indiquer qu'elles ont été prises pour cibles par des groupes armés d'opposition basés en RD Congo. « Ils sont arrivés par surprise », m'a raconté un habitant. « Quand j'ai réalisé qu'ils attaquaient les maisons, j'ai couru vers des champs de manioc, pour me cacher. Je suis retourné au village vers minuit et j'ai trouvé mon neveu [âgé de 2 ans] et ma nièce [1 an], morts tous les deux. Ils avaient été tués par balles. Mon grand-père était mort aussi ; il avait été poignardé. Il avait 87 ans. » Il s'agit de la pire tuerie de civils en un seul incident ces dernières années, et elle a eu lieu en une période de grande tension au Burundi. Cette attaque a été perpétrée quelques jours du référendum constitutionnel du 17 mai qui, si le « oui » l'emporte, permettra au président Pierre Nkurunziza de briguer deux nouveaux mandats de sept ans à partir de 2020 – lui donnant donc la possibilité de se maintenir au pouvoir jusqu'en 2034. La période précédant le vote a été marquée par de nombreux abus commis par les forces du gouvernement et des membres des Imbonerakure. Depuis 2015, ces mêmes forces ont tué, passé à tabac et intimidé des personnes perçues comme étant des opposants politiques. Au cours de ces dernières années, les forces de sécurité du Burundi ont commis de nombreuses exécutions extrajudiciaires de combattants capturés et de civils. Dans un de ces cas, des membres de l'armée, de la police et des Imbonerakure ont exécuté sommairement au moins 47 personnes entre le 30 décembre 2014 et le 3 janvier 2015, à la suite d'un accrochage avec un groupe armé dans la province de Cibitoke, la même province où s'est produit le massacre de vendredi dernier. Le 11 décembre 2015, les forces de sécurité avaient tué par balles de nombreuses personnes à la suite d'attaques commises contre quatre installations militaires et attribuées à l'opposition armée. Le gouvernement devrait se rappeler que le monde l'observe. Ce massacre choquant, commis dans le village de Ruhagarika, ne devrait pas être utilisé comme prétexte pour s'en prendre à d'anciens rebelles qui ont déposé les armes ou à des membres de partis d'opposition. Dans leur recherche des tueurs, les autorités devraient recourir à la force minimale nécessaire pour les appréhender et les traduire en justice, pas pour se livrer à des exécutions extrajudiciaires. Lewis Mudge Chercheur senior, division Afrique

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});